

Association Cernoise de Randonnées en Vélo tout terrain (A.C.R.V.)

Site internet : <http://club.quomodo.com/acrv/>

Groupe WhatsApp ACRV

INFORMATIONS GENERALES

□ HORAIRES

- le samedi (groupes Débutant et Balade) :
 - de 14h30 à 17h00 en horaire d'hiver
 - de 14h30 à 17 h30 en horaire d'été
- le dimanche (Balade) : Suivant proposition des sorties (horaires à confirmer)

□ JOURS FERIES ET VACANCES

L'encadrement n'est pas assuré pendant les jours fériés et pendant les vacances à partir du 2ème samedi inclus de la période de congés.

La reprise a lieu le 1^{er} samedi qui suit la fin de la période de congés

□ LIEU DE RENDEZ-VOUS

Le samedi, au parking derrière la salle Delaporte, place Zamenhof, Cerny

Le dimanche suivant informations des accompagnateurs ou organisateurs

□ INSCRIPTION

Les pièces obligatoires à fournir pour l'inscription sont :

- Un certificat médical, de moins de 3 mois autorisant la pratique du VTT, ou le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et y avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
- La fiche de renseignements de l'adhérent
- Une copie du règlement datée, accompagnée de la mention « lu et approuve » signée par l'adhérent (ou par un parent ou tuteur pour les mineurs)
- L'autorisation parentale, pour les mineurs, datée et signée d'un parent ou du tuteur
- Un chèque de 60 Euros à l'ordre de l'ACRV;

□ MATERIEL

Un vélo en bon état de fonctionnement adapté à l'activité VTT et de la taille du pratiquant

Un CASQUE homologué, obligatoirement porté lors des sorties

Un petit matériel de réparation sur parcours (ex : pompe, chambre à air, rustines, démonte pneu)

Un système d'éclairage fonctionnel pour les sorties en horaires d'hiver

De quoi s'hydrater et s'alimenter suffisamment sur les parcours

Une tenue adaptée à l'activité et aux conditions climatiques.

▫ REUNION MENSUELLE

Les adhérents (ou un des parents) sont invités à une réunion mensuelle dont la date et le lieu sont précisés chaque mois pour le mois suivant.

Ces réunions ont pour objectifs :

- de définir le programme des sorties du mois suivant,
- de définir le planning de présence des animateurs,
- de préparer les manifestations ou sorties spéciales
- d'échanger pour améliorer la vie et le fonctionnement de l'A.C.R.V.

▫ CORRESPONDANTS :

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

- Jean-Marc BRIDIER : 4 rue des Houches 91590 CERNY
- Portable : 0601918814
- mail : bridier.jean-marc@neuf.fr

- Laurent DOUE : 78 Rue de Milly 91820 BOUTIGNY SUR ESSONNE
- Portable : 0621570460
- mail : laudoue@gmail.com